

Innoviris : Prove your social innovation (PYSI)

Objectifs

Innoviris lance la troisième édition de son programme de financement « **Prove Your Social Innovation** », destiné aux **entreprises sociales et démocratiques** désireuses de **valider la faisabilité et la viabilité de services/produits/procédés socialement innovants**.

Ce programme spécifique offre la possibilité, pendant un maximum de 18 mois, de recevoir un financement en vue de valider vos hypothèses, l'adéquation de votre offre au besoin social que vous désirez adresser, ainsi que sa viabilité économique. Il est donc attendu des dossiers d'avoir identifié préalablement un besoin spécifique et de chercher à présent à prototyper l'activité et à valider les hypothèses de travail utilisées pour démontrer la pertinence d'une proposition de valeur et la crédibilité du *business model* envisagé.

Pour plus d'informations, cliquer ici

Cet appel à projets est adressé aux entreprises (RBC) dont une partie de travail de recherche peut-être sous-traitée à une HE ou un CR associé sis(e) en RBC.

Session d'infos avec CoopCity : 01/10/2025 à 17h

(Rue Coenraets 72, Saint-Gilles). **Inscrivez-vous ici.**

Conditions d'éligibilité

Afin de pouvoir bénéficier de l'intervention financière de la RBC dans le cadre de ce programme, les entreprises qui postulent doivent :

- Être une entreprise sociale et démocratique
- Être soumis par une seule entreprise
- Avoir au moins un siège d'exploitation en RBC
- Ne pas être en difficulté financière
- Proposer un projet qui correspond au périmètre de l'action
- Avoir rempli le cas échéant ses obligations envers la Région dans le cadre d'aides antérieures
- Démontrer l'effet incitatif de l'aide
- Justifier d'un impact (potentiel) favorable sur la RBC d'un point de vue social, environnementale, économique et emploi.
- Ne pas déjà bénéficier d'un soutien public pour les tâches reprises dans le projet (interdiction du double financement).
- Le montant de la subvention ne peut pas porter la totalité des aides de minimis qui ont déjà été accordées à l'entreprise à un montant supérieur à 200.000 euros sur une période de trois exercices fiscaux.

Budget

Max 100 000 € par projet par entreprise

Bailleur de fonds

- **Innoviris**

Critères de sélection

Les dossiers seront évalués particulièrement sur les critères suivants :

- **Innovation et objectifs du projet** : les besoins et enjeux sociaux doivent être bien identifiés tout en ayant un niveau d'innovation disruptif par rapport aux pratiques actuelles. Il faut également démontrer la nécessité et l'utilité des activités de prototypage et de validation. Enfin, il faut expliquer en quoi le projet permettra à l'organisation de contribuer à sa finalité soci(ét)ale visant soit l'intérêt de la collectivité soit d'un groupe spécifique de personnes.
- **Faisabilité et mise en œuvre** : le programme de travail doit être pertinent par rapport à l'exécution du projet, du budget alloué et de l'expertise disponible.
- **Impact stratégique et économique** : il faut démontrer un réel potentiel de création de valeur du projet et l'effet incitatif de l'aide. Les hypothèses sont traduites en chiffres dans un plan financier permettant de démontrer la pérennité économique du projet. Le projet doit s'inscrire dans la stratégie globale de l'organisation et refléter un business model viable.
- **Valorisation** : mettre en avant les impacts sociaux, environnementaux et sur l'écosystème bruxellois.

Soumission : 28 novembre 2025

Durée : Durée totale comprise entre 6 et 18 mois

Porteur(s) : **Entreprise**

Mots-clés

ASBL **Entreprise** **Innovation**
Innovation Sociale **Innoviris**

Contacts SynHERA

- Michele BUSCEMI (buscemi.m@synhera.be)